

# Compte rendu CTPA 13/01/10

## Réponse du recteur aux interventions

Les mesures de retrait d'emploi ne sont pas dues à la démographie mais à une analyse par le Ministère pour le redéploiement<sup>3</sup>. Dans l'Académie le H/E augmente depuis plusieurs années.

Moins 365 ETP dans le 2<sup>nd</sup> degré plus l'impact budgétaire de la suppression des stagiaires IUFM.

Les difficultés de remplacement ne sont pas dues aux difficultés budgétaires mais à la gestion des ressources humaines. Par exemple en formation professionnelle en LP plus de 50% des enseignants sont des contractuels. Il est parfois difficile de recruter des professionnels.

## 1<sup>er</sup> degré

### **Evolution des effectifs**

	Préélémentaire	Élémentaire + spécial
<b>Prévision 2009</b>	158 688	226 360
<b>Constat 2009</b>	154 619	227 515
<b>Prévision 2010</b>	154 961	227 467

Ralentissement de la baisse démographique entre 2008 et 2009 par un comptage plus précis des élèves. La base informatisée prend en compte les élèves scolarisés au 15 octobre. C'est une mesure plus précise de la réalité de la présence des élèves dans les écoles

Il n'y a pas obligation de scolarisation des 2 ans.

C'est une possibilité pour les écoles en éducation prioritaire. Une étude sera réalisée sur les enfants qui bénéficient réellement de la politique d'éducation prioritaire. En ZEP, les familles ne demandent pas forcément la scolarisation des ans, il faut une politique incitative. A contrario, il y a une forte demande hors ZEP.

### **Variation des effectifs 1<sup>er</sup> degré par département**

Nord	Prévu 2009	Constat 2009	Prévision 2010
<b>Pré-élémentaire</b>	-273	-3383	+192
<b>Élémentaire + spécial</b>	-1329	-476	-201
<b>Total</b>	-1602	-3859	-9

Les prévisions sont faites à partir des taux de passages apparents.

Pas de Calais	Prévu 2009	Constat 2009	Prévision 2010
<b>Pré-élémentaire</b>	-2	-971	+150
<b>Élémentaire + spécial</b>	-530	-228	+153
<b>Total</b>	-532	-1199	+303

Constat rentrée 2009 :  
 P/E académique = 5,29  
 P/E Nord = 5,30  
 P/E Pas de Calais = 5,27

Le P/E reste dans la moyenne .

Dans le 59, baisse des élèves supérieure aux prévisions donc le P/E augmente.

Dans le 62, c'est le contraire

Les retraits d'emplois ont été inférieurs à l'évolution démographique.

### **Tableau répartition des créations de postes pour 2010**

2010	Académie	59	62
ETP	55	23	32

Prise en compte de l'évolution de la formation des maîtres, des retards des départs en

retraite et de l'évolution des temps partiels. Les décharges des directeurs

du 59, c'est 80ETP.

Recteur : Au sujet du détachement des PE vers le 2<sup>nd</sup> degré, l'Académie est concernée par toute circulaire.

Elle n'en fera pas une règle de gestion. Ca se fera au cas par cas. Un enseignant 1<sup>er</sup> degré qui a des compétences et qui n'a pas de poste pourra aller faire des suppléances dans le 2<sup>nd</sup> degré. Ce sera au cas par cas mais pas une règle générale.

## 2<sup>nd</sup> degré

### Evolution des effectifs (public)

Collège (y compris SEGPA)	
Prévision 2009	154 870
Constat 2009	154 777
Prévision 2010	155 529

### LP (y compris EREA)

Prévision 2009	47 778
Constat 2009	47 406
Prévision 2010	48 354

### LEGT

Prévision 2009	62 449
Constat 2009	62 485
Prévision 2010	62 154

### Post-bac

Prévision 2009	17 132
Constat 2009	17 667
Prévision 2010	17 511

En LP, la croissance 2010 est due à la montée des CAP. La réforme de la voie pro ne sacrifie pas les BEP. Les sections ont été mieux remplies. En 2011 retour à une situation normalisée.

En LGT pour 2010 encore une baisse attendue. Le taux de redoublement en lycée reste supérieur à la France. Ont été repris les taux de passages constatés de 2<sup>nde</sup> à 1<sup>ère</sup> et de 1<sup>ère</sup> à Tle et le constat pour l'accès en LGT en 2<sup>nde</sup>. Les élèves sont incités à choisir LGT au lieu de LP.

La reprise en clg va se traduire rapidement par une stabilisation puis une reprise en lycée.

La moitié des élèves entrent en 6<sup>ème</sup> avec plus d'un en de retard (Lille en tête), or à l'entrée en 2<sup>nde</sup> c'est le pourcentage de retard le plus faible.

### Constat rentrée 2009

	LILLE		FRANCE
	H/E	E/D	E/D
LGT	1,74	27,3	28,4
LP	2,14	19,8	19,1
clg	1,35	22,9	24

En lycée environ 40 à 50% des cours se font en heures dédoublées.

Le H désigne toutes les heures de cours effectives dans la DHG, ne sont pas pris en compte les ARA ou autres.

En 2009, le H/E a augmenté un plus que prévu.

E/D nombre d'élèves par division. Lille est l'Académie qui a le

E/D le plus petit en lycée et collège.

En LP le E/D est supérieur car les sections sont plus remplies.

Le Ministère demande d'arrêter cette croissance du H/E par rapport à des académies comparables (Créteil et Versailles)

### Tableau global répartition des suppressions pour 2010

### Variation des effectifs du 2<sup>nd</sup> degré par département (public)

Nord	Prévu 2009	Constat 2009	Prévision 2010
Collège	+642	+810	+349
Lycée professionnel	-316	-1150	+393
Lycée GT + post-bac	-1972	-1344	-1092

Pas de Calais	Prévu 2009	Constat 2009	Prévision 2010
Collège	+889	+628	+404
Lycée professionnel	-1204	-742	+555
Lycée GT + post-bac	-976	-673	-385

Académie	Prévu 2009	Constat 2009	Prévision 2010
Collège	+1531	1438	+753
Lycée professionnel	-1520	-1892	+948
Lycée GT + post-bac	-2948	-2017	-1477

	Variation ETP Variation totale postes variation HSA	-365ETP au titre démographique et rééquilibrage. -150ETP correspondant à la baisse de l'apport des stagiaires.
Collège + SEGPA	-115 ETP (HP) + 85 ETP (HSA) = -30ETP H/E= 1,340	
LGT	-335ETP (HP)+100ETP (HP)= -235ETP pour avoir les moyens de la classe de 2nde H/E=1,706	Le plafond d'emploi stagiaires :421
LP + EREA	-65ETP (HP)+25ETP(HSA)=-40ETP H/E=2,095	

Prise en compte des marges budgétaires +100ETP (HP) et +110ETP (HSA)

La réserve de 35ETP de l'an dernier n'a pas été engagée.

Les DHG clg et LP devraient être envoyées aux établissements le 21 janvier avec remontée vers le 24 février. Pour les LGT, travail avec les Provisseurs en attendant la publication des textes probablement fin janvier.

### En collège

Répartition entre les 2 départements

Collège + SEGPA	Variation ETP Variation totale postes variation HSA	Transformation de 3 <sup>ème</sup> d'insertion de collège en 3 <sup>ème</sup> DP6 en LP. La formule serait plus structurante. Il y a donc un petit transfert de clg vers LP, C'est pris en compte pour les ETP mais pas pour les effectifs élèves.
59	-70HP +50HSA	
62	-45HP +35HSA	
Total Académie	-115HP + 85 HSA	

Il y aurait 8 ou 9 ouvertures de DP6, au total cela fera 45 à 46 divisions.

Les seuils des classes de clg seront présentés aux CTPD.

### En lycée général et technologique

#### **Intervention du Recteur au sujet de la répartition des enseignements d'exploration.**

Ces enseignements ne représentent que 10% de l'horaire élève.

Avant, les enseignements de détermination avaient un contre effet sur l'orientation de fin 2<sup>nde</sup> car ils étaient prédéterminants.

Il y a eu 2 réunions avec les Provisseurs pour que des éléments de cadrage soient donnés.

Il y a aussi un groupe de travail qui permettra de faire évoluer l'orientation par le paramétrage d'Afletet.

Un élève doit pouvoir rentrer dans le lycée de son secteur géographique.

Dans les paramètres : résultats scolaires et descriptifs de la classe de 2<sup>nde</sup> qui aura un poids moins important pour éviter que l'élément mineur dans la formation des élèves devienne l'élément principal de l'orientation. L'affectation ne se fera pas dans un enseignement d'exploration. Ce sera différent par rapport à aujourd'hui où l'affectation était faite sur un couple d'options.

En attente de publication des textes. Le rectorat sera très attentif à ce que les filières technologiques retrouvent leur vraie place.

Pour les filières industrielles, le rectorat sera attentif à ce qu'un nombre suffisant d'élèves puisse suivre les enseignements d'exploration. L'objectif est que la série technologique soit comparable à la série scientifique pour une orientation vers les formations d'ingénieur.

Il y aura quelques situations atypiques comme l'ESAAT qui conservera un bac arts appliqués pur dès la 2<sup>nde</sup>.

Les enseignements particuliers AbiBac et Hispabac s'ajoutent.

Les classes euro comme la LV3 seront pris en compte par les financements options facultatives.

Pour les ½ journées banalisées sur la réforme du lycée,, pas de directive rectorale, c'est le Proviseur qui décide.

### **En lycée professionnel**

« Les structures pédagogiques n'ont pas été données aux établissements. Y aurait-il eu des fuites ? »  
Dans la simulation qui a été faite, les taux de passage de BEP en bac pro est supérieur au taux précédent. La croissance des effectifs en LP, l'augmentation est due à la montée en charge en CAP en 2<sup>ème</sup> année dans des structures ouvertes en 2009 et qui seront prolongées en 2010. Le bourrelet en 1<sup>ère</sup> pro est compensé par la disparition des BEP.

### **Recteur au sujet de la LV2 en LP**

Il sera difficile d'assurer la continuité de la LV2 partout. L'idée est que les différentes LV2 soient présentes dans chaque bassin pour que la LV2 apprise en clg puisse être poursuivie si possible. On fera un bilan sur la façon dont la LV2 a été enseignée et sur ce que les élèves en ont retiré. Il faut déjà bien travailler et assurer la LV1 par exemple pour commerce et logistique.

### **Delougne au sujet de la situation de Bully**

Il y avait une ressource disponible en allemand et en italien (mais moins importante). L'an dernier à titre expérimental le Proviseur avait mis en place l'espagnol. Cette année pas de disponibilité en espagnol. On a assuré la continuité de l'espagnol pour ceux qui avaient commencé espagnol en 2<sup>nde</sup>, c'est tout.

### **Questions diverses**

#### **Santé au travail**

Lors de la réunion des recteurs, le ministre a évoqué la santé au travail qui sera un sujet de ressources humaines qui sera discuté avec les représentants des personnels.

#### **Mouvement des personnels**

Pour l'inter le rectorat n'est pas capable de donner les capacités d'accueil qui n'ont pas encore été fournies par la DGRH.

Pour l'intra, pour les compléments de service, le rectorat essaiera d'améliorer l'information au moment du CTP qui se tiendra juste avant le mouvement (complément de service lyc-clg mais aussi LP)

Le SNES a demandé que si un collègue accepte un complément de service pour éviter une MCS et qu'ensuite il y a finalement quelqu'un qui arrive par mutation dans l'établissement, que ce soit bien celui qui a accepté le complément de service qui le fasse. Réponse du rectorat : la répartition des services est faite par le chef d'établissement.

#### **Masterisation**

Les présidents et vice-présidents d'université et le directeur IUM travaillent ensemble pour élaborer un projet commun, pour avoir une approche collective pour les masters.

Pour le 1<sup>er</sup> degré, il y aura un seul master porté à priori par l'IUFM d'Artois.

Les parcours master pour les CAPES seront cohabilités.

Chaque université est responsable de la préparation concours mais ce sera cohabilité par les universités préparant le même concours. Il peut y avoir des complémentarités.

Le Recteur semble avoir le souci de prendre en compte les personnels des IUFM notamment pour le 1<sup>er</sup> degré car ces personnels n'existent pas à l'Université. Probablement certaines formations seront assurées sur les sites IUFM.

#### **Choix de l'Académie pour les mises en stage des PLC l'an prochain.**

Le temps de formation des stagiaires correspond à 6h par semaine.

Ils seront affectés à 18h. Ils seront une ressource comme les autres enseignants.

Les stagiaires seront affectés par le Ministère selon des modalités pas encore connues. Donc pas d'annonce sur la façon de les affecter, ce n'est pas encore finalisé, réflexion avec les corps d'inspection. Ils ont le souci de l'intérêt du prof, de l'intérêt de l'élève et de sa famille qui verront partir le stagiaire à plusieurs reprises dans l'année.

D'après Delougne on n'est pas dans le cadre d'une affectation paritaire car nous ne connaissons ni les stagiaires, ni leur discipline, ni leurs vœux géographiques.

Il y aurait un groupe de travail après la rentrée pour informer sur les affectations.

A la question les postes seront-ils gelés, elle a répondu on n'est qu'au stade des hypothèses et à la répartition des moyens entre les établissements. Certains postes ne sont pas pourvus, ensuite ce sera pourvu par des titulaires ou des stagiaires. Il faut aussi protéger l'année de stage.

### **Formation continue, quelle décharge pour les formateurs ?**

Il n'y a pas de quota particulier par formateur, c'est un équilibre entre les différentes missions pour les ARA.

L'an prochain volet très important pour la réforme de la voir professionnelle et va se mettre en place aussi la formation pour accompagner la réforme du lycée.

### **Organisation bac 2010**

La DEC a eu une première série de rencontre avec Chefs d'établissement et Inspecteurs.

Il y aura aussi rencontre avec les profs de philo.

Ils réfléchissent pour revenir à un nombre de centres plus limités.

Les convocations pourraient être envoyées plus à l'avance car le problème technique de l'an dernier est résolu. Les consignes écrites pour les surveillances seront rappelées aux établissements.

Pour l'organisation de l'EAF, étude en cours.

### **Assistants éducation**

Un bilan va être fait sur les mesures prises pour leur insertion.

Il y a eu une action avec la DAVA en direction des AVSI concernés par la fin de contrat pour leur permettre de valider un diplôme du Ministère du travail ou de la jeunesse et sport.

Taux d'adhésion à cette démarche important avec des taux de réussite aux diplômes intéressants.

Pour les 200heures de formation, les modalités d'attribution ont été rappelées aux établissements.

### **Départ en retraite**

Age moyen de départ en retraite 60,8 ans dans le 2<sup>nd</sup> degré et 58 ans dans le 1<sup>er</sup> degré.

Le rectorat affirme un taux de remplacement des départs en retraite de 100% !

Mais ils ne comptent pas les suppressions de poste. (Il vaut mieux supprimer le poste de quelqu'un qui part en retraite que faire une MCS dicit Delougne)

En fait ils parlent des départs en retraite en cours d'année et ils précisent parfois ne pas trouver de remplaçant selon la date de départ en retraite.